

---



---

 SECONDE SÉANCE

1h.30 p.m.

L'honorable WISHART McLEA ROBERTSON, C.P., Président

Les membres présents sont:

## Les honorables sénateurs

Aseltine,	Daigle,	Gouin,	McGuire,
Baird,	Davies,	Grant,	McIntyre,
Barbour,	Dessureault,	Hawkins,	Paterson,
Basha,	Duffus,	Horner,	Pratt,
Beaubien,	Dupuis,	Howard,	Robertson,
Bishop,	DuTremblay,	Isnor,	Roebuck,
Blais,	Euler,	Jodoin,	Stevenson,
Bouchard,	Farquhar,	King,	Taylor,
Bradette,	Fergusson,	Kinley,	Tremblay,
Bradley,	Fournier,	Léger,	Vaillancourt,
Burchill,	Gershaw,	Macdonald,	Veniot,
Comeau,	Godbout,	MacKinnon,	Vien,
Connolly,	Golding,	McDonald,	Wilson,
			Woodrow.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que—

“C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.”

La Chambre des Communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

*Honorables membres du Sénat,**Membres de la Chambre des communes,*

Il m'est très agréable de vous souhaiter la bienvenue en ce début de nouvel an, au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Depuis la dernière fois que vous vous êtes réunis, il a été donné de nouveau à la population du Canada d'accueillir affectionnément Sa Majesté la Reine Mère Elizabeth. Les Canadiens ont également eu le plaisir de recevoir une fois de plus le duc d'Edimbourg, époux de notre Souveraine, qui est venu assister aux Jeux de l'Empire et du Commonwealth, tenus à Vancouver au cours de l'été, et visiter le Nord canadien.

Alors que certains signes encourageants permettent de croire que la puissance grandissante du monde libre a atténué les risques d'agression, l'augmentation du nombre et de l'efficacité des engins atomiques et thermonucléaires ainsi que des moyens de les mettre en œuvre a, d'autre part, rendu plus terrible le danger de destruction auquel la guerre exposerait l'Amérique du Nord et même le monde entier. Mes ministres sont convaincus que les nations libres, sans jamais négliger les ressources de la diplomatie pour assurer la paix, doivent poursuivre leurs efforts pour accroître l'effet préventif de leurs moyens de défense. A cette fin, le Canada était représenté aux conférences de Londres et de Paris qui ont élaboré un nouvel accord propre à remplacer la Communauté européenne de défense et pourvu à l'entrée de la République fédérale d'Allemagne dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Vous serez invités à approuver les accords intervenus à ces réunions.

Notre pays continue d'appuyer sans réserve les Nations Unies. La délégation du Canada a pris une part importante aux délibérations de la récente réunion de l'Assemblée générale à New-York. On espère sincèrement que l'adoption de la résolution sur le désarmement, que la délégation canadienne a soumise à la Commission des questions politiques, amènera l'entente sur un régime efficace de garanties internationales.

Bien qu'aucun règlement définitif ne soit intervenu en Corée, la menace d'une nouvelle agression dans cette région s'est atténuée et il est devenu possible d'en retirer une grande partie des forces canadiennes.

Sur l'invitation de la Conférence de Genève, le Canada a accepté la lourde responsabilité de faire partie des Commissions d'armistice instituées pour surveiller la restauration de la paix dans les États associés d'Indochine.

L'automne dernier, notre pays a été l'hôte du Comité consultatif du Plan de Colombo à l'occasion de sa réunion annuelle. Vous serez invités à approuver la participation soutenue du Canada au Plan, de même qu'au Programme d'assistance technique des Nations Unies.

Les premiers ministres du Commonwealth se réuniront à Londres à la fin du mois en vue d'étudier un certain nombre de problèmes communs aux peuples de cette grande association de nations. Mon premier ministre se propose d'assister à cette conférence.

Au cours de l'été, on a parfait les dispositions relatives à l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent et au développement du potentiel hydro-électrique dans la section internationale des Rapides.

L'exécution de ces deux entreprises est déjà commencée et mes ministres sont convaincus que toutes les régions du pays bénéficieront de l'essor que ces réalisations donneront à l'économie nationale.

Depuis votre dernière réunion, l'île du Cap-Breton a été reliée à la terre ferme par une chaussée qui sera ouverte à la circulation dès que le canal de navigation aura été pourvu d'un pont.

On prévoit que le nouveau traversier entre North-Sydney et Port-aux-Basques et celui devant relier Yarmouth et Bar-Harbour seront mis en service au cours de la prochaine saison. On commencera au début de la présente année la construction d'un nouveau traversier qui fera la navette entre la Nouvelle-Écosse et l'île du Prince-Édouard.

En vue d'améliorer la navigation sur la côte du Pacifique, vous serez invités, au cours de la présente session, à prendre des dispositions en vue de l'enlèvement du Ripple Rock.

C'est avec un vif regret que les Canadiens ont appris que deux violentes tempêtes avaient durement éprouvé les provinces d'Ontario et de Nouvelle-Écosse et causé des pertes de vie et des dégâts à la propriété. Le gouvernement a conclu une entente avec la province d'Ontario pour venir en aide aux personnes dont les foyers ont été détruits ou endommagés; les producteurs de pommes de la Nouvelle-Écosse ont reçu de l'aide en vertu de la loi sur le soutien des prix agricoles. Vous serez invités à assurer les fonds nécessaires pour donner suite à ces dispositions.

La loi sur les invalides que vous avez adoptée à la dernière session a été promulguée de manière à entrer en vigueur au début de cette année. Les gouvernements de toutes les provinces ont annoncé leur intention de participer à la mise en œuvre du programme d'aide à ceux qui sont complètement invalides; et mes ministres sont maintenant en état de conclure les ententes fédérales-provinciales nécessaires à l'application de cette mesure humanitaire.

Bien qu'en général l'état de l'économie nationale soit sain, la récolte de blé relativement médiocre se traduit par une légère diminution du revenu global de la nation. Il y a actuellement du chômage d'un caractère régional et saisonnier. Pour parer à cet état de choses, on accélère l'exécution des travaux publics déjà approuvés; en outre, vous serez invités à prendre des dispositions financières en vue de travaux de construction à effectuer dans le cadre des programmes de divers ministères et organismes, sur une échelle qui permettra de relever sensiblement les dépenses totales prévues à cette fin.

Le Gouvernement se propose de présenter sans délai une mesure législative visant à modifier la loi sur l'assurance-chômage de façon à augmenter la durée et les taux des prestations supplémentaires d'hiver. Il se propose également de présenter, au cours de la session, des modifications d'une portée plus générale destinées à améliorer les rouages de l'assurance-chômage en ce qui concerne l'aide financière aux ouvriers sans emploi.

La loi nationale de 1954 sur l'habitation, adoptée au début de la dernière session, qui autorise une diminution des premières mises et un relèvement des prêts et permet pour la première fois aux banques à charte de consentir des prêts hypothécaires gagés sur des maisons d'habitation, a largement contribué à stimuler la construction d'un nombre record de maisons au cours de l'année écoulée. Il y a lieu de croire que la construction de logements atteindra un niveau élevé en 1955.

On se propose de donner, à compter du 1<sup>er</sup> février, une application générale à la disposition de cette loi qui permet de consentir des prêts pour l'amélioration des habitations. Selon un engagement pris à la dernière session, cet article a été promulgué à compter du 1<sup>er</sup> janvier de cette année, au bénéfice des propriétaires de petits domaines établis sous le régime de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Vous serez invités à examiner des modifications à la loi sur les chemins de fer relatives à l'élimination des passages à niveau. Le Gouvernement espère également vous soumettre, au cours de la présente session, un projet de codification des lois applicables aux chemins de fer nationaux du Canada.

Des modifications à la loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides et une mesure destinée à réglementer les ouvrages qui entravent le cours normal des eaux franchissant la frontière internationale vous seront soumises afin que l'exploitation des ressources naturelles serve au mieux les intérêts du public canadien.

Vous serez priés d'étudier une mesure donnant suite à une convention intervenue entre le Canada et les États-Unis au sujet des recherches sur les pêcheries des Grands lacs.

Vous serez aussi invités à étudier une loi visant à assurer aux pêcheurs des facilités d'emprunt semblables à celles qu'offre aux agriculteurs la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles.

Le Gouvernement présentera des modifications à la loi sur les allocations aux anciens combattants, en vue de relever les taux de base, ainsi que les revenus maximums admissibles des titulaires d'allocations.

En outre, vous serez invités à étudier des modifications à la loi sur les aveugles, en vue d'abaisser l'âge d'admissibilité et de relever les revenus maximums prévus.

Une mesure vous sera soumise aux fins de modifier la loi sur la défense nationale ainsi que la loi sur les pensions des services de défense.

Vous serez appelés à substituer à la loi sur les viandes et conserves alimentaires des mesures prévoyant l'inspection des viandes et l'établissement de normes pour tous les produits agricoles.

Vous serez priés d'approuver une convention signée par les membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale et qui détermine la responsabilité des dommages causés à des tiers par des aéronefs étrangers.

On proposera la création d'un comité mixte des deux Chambres pour examiner, à la lumière de la loi sur les subventions aux municipalités et des modifications susceptibles d'y être apportées, les relations d'ordre financier et autres entre le Gouvernement et la Commission du district fédéral, d'une part, et la ville d'Ottawa et les municipalités avoisinantes, d'autre part.

Entre autres mesures, vous serez invités à étudier des modifications aux lois suivantes: loi sur la production de défense, loi sur l'indemnisation des employés de l'État, loi sur l'administration financière, loi sur la pension du service public, loi sur les lieux et monuments historiques, loi sur la radio, loi sur les terres territoriales, loi sur la bibliothèque du Parlement, loi sur les grains du Canada, loi sur les territoires du Nord-Ouest, loi sur le Yukon, loi sur la marine marchande du Canada, loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or et loi sur les subventions aux municipalités.

*Membres de la Chambre des communes,*

Vous serez invités à pourvoir au service public pour la prochaine année financière.

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Je prie la divine Providence de vous guider dans l'exercice de vos fonctions.